

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE

Ecole de SPERACEDES
12, rue du Docteur Belletrud
06 530 SPERACEDES
04 93 60 58 43

ecole.0060572P@ac-nice.fr

Directeur : François Bouffault

Date : Mardi 13 Octobre 2015

PARTICIPANTS :

- Membres titulaires

Monsieur BERRIAUX : IEN Grasse

Monsieur PASQUELIN : Maire de SPERACEDES

Monsieur SCORDO : Adjoint aux écoles

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

Madame JOURDAN : Enseignante maternelle

Madame COMPOLO : Enseignante maternelle

Madame CHEVILLON : Enseignante élémentaire

Madame CROUIGNEAU : Enseignante élémentaire

Madame CHIOCCI : Enseignante élémentaire

Monsieur BOUFFAULT : Directeur

Madame ELLENA : DDEN

Madame MISCIGLIA : Représentant des parents d'élèves

Madame LE CLAIRE : Représentant des parents d'élèves

Madame ELLENA : Représentant des parents d'élèves

Madame PETAZZI : Représentant des parents d'élèves

Madame DOMINGUES : Représentant des parents d'élèves

- Autres personnes présentes

Madame CHOISY : Représentant la communauté de communes

Madame KLOUMAN : Coordinatrice jeunesse

Le personnel municipal : ATSEM/ Cantine

Excusés :

Monsieur BERRIAUX, Mesdames AMMIRATI Psychologue éducation nationale, CORPET Enseignante spécialisée et FELIX Intervenante municipale BCD/TICE.

ORDRE DU JOUR :

Présentation des membres du nouveau conseil d'école

Résultats des élections de parents d'élèves

Fonctionnement de l'école, cantine, centre de loisirs

Effectif de rentrée, bilan

Vote du règlement intérieur

Bilan du projet d'école

Nouveau Projet d'école, projets en cours

Point sur les travaux

Point sur le PPMS

En introduction, M. Le Directeur précise que cette année, trois Conseils d'Ecole seront organisés.

- Questions des délégués de classe :

- Les élèves du CM1 -CM2 remercient la mairie pour le terrain de foot et la marelle.
- Il n'y a qu'un WC filles pour l'école primaire, les enfants ne pouvant pas utiliser les WC de la cantine.

Les enfants n'ont pas le droit d'aller aux toilettes pendant les repas sauf les plus petits ainsi que les urgences. Il est convenu de prévoir un WC filles supplémentaire.

- Les enfants demandent des porte-manteaux sous le préau.

Cela est déjà prévu et va être bientôt fait.

- Il faudrait mettre un paravent dans les WC garçons devant les pissotières afin que les enfants ne soient pas à la vue de ceux qui entrent dans les toilettes.

Léa CHOISY ajoute qu'il faudrait mettre des gouttières sur le toit du préau ainsi que de l'abri car lorsqu'il pleut, les enfants se font mouiller en passant.

- Les enfants de CE1 -CE2 demandent plus de lumière au-dessus du tableau, il faudrait prévoir d'installer un éclairage.

M. BOUFFAULT fait la même demande pour sa classe de CM1 - CM2.

Par ailleurs, les classes manquent de lumière, il est demandé que les néons existants soient remplacés par des néons plus puissants.

- La vitre de la porte d'entrée de la classe de CE1 -CE2 est fêlée.

Cela présente un problème de sécurité, il faut faire le nécessaire urgemment.

- Les enfants de CP -CE1 souhaitent remercier la mairie pour avoir fait installer une lumière au-dessus du tableau ainsi que pour avoir repeint l'escargot et la marelle dans la cour.

- Les stores à lamelles côté sud de la classe de CP - CE1 sont anciens, il serait souhaitable de les changer.

- Les enfants aimeraient que le mur d'escalade soit refait.

M. Le Maire répond que ceci est inscrit au budget 2016, le mur sera remis aux normes et agrandi.

- Les élèves aimeraient avoir un tapis dans le coin bibliothèque de la classe CP -CE1

Mme CHEVILLON répond que cela pose un problème d'hygiène car les enfants gardent leurs chaussures.

Il y a quatre oreillers dans le coin bibliothèque mais les enfants y vont généralement par groupe de six, elle apportera donc deux oreillers de plus.

- Les élèves souhaiteraient planter des fleurs au pied du figuier.

Mme CHEVILLON fait remarquer que les enfants déterrent systématiquement les plantations.

- Les enfants aimeraient avoir de la soupe aux pâtes et au potiron à la cantine.

M. Le Maire indique que les menus dépendent de la cuisine centrale, mais l'idée peut toutefois être transmise.

- Les élèves souhaiteraient que les goûters au centre périscolaire soient plus variés.

M. Le Maire répond qu'il essaie d'avoir de vrais goûters. Cela devrait être mis dans le prochain cahier des charges.

- Les enfants aimeraient se servir des cages de football pendant les récréations.

Léa CHOISY répond qu'elle peut les mettre à leur disposition pour les récréations, mais les cages doivent être rentrées car sinon elles s'abîment.

- Résultats des élections des parents d'élèves :

Le taux de participation s'élève à 54 %, élection de 5 titulaires et de 5 suppléants.

- Fonctionnement de l'école, cantine, centre de loisirs :

Centre de loisirs :

Cette année, 85 enfants sont inscrits aux NAP.

Il n'y a plus de NAP le vendredi, remplacées par un temps libre avec départ échelonné.

Deux activités sont proposées par tranche d'âge les lundis, mardis et jeudis.

Dans la mesure où il y a temps libre le vendredi, les animateurs essaient d'inciter les enfants à participer le plus possible aux ateliers.

Concernant le périscolaire, 35 enfants sont inscrits le soir, peu le matin.

La porte du centre de loisirs vers la cour ne ferme plus correctement (seulement à clé).

Melle CHOISY souhaiterait pouvoir ouvrir les fenêtres du centre de loisirs. Le nécessaire va être fait afin que 2 ou 3 fenêtres sur 5 soient mises en sécurité pour permettre leur ouverture, sans danger pour les enfants, la salle étant au premier étage.

Melle CHOISY demande l'installation d'une cloche pour appeler les enfants.

Les enseignants se joignent à cette demande et souhaitent l'installation d'une cloche par classe et proposent également de mettre une cloche à la cantine pour faciliter l'appel des trois services.

Par ailleurs, la sonnette de l'école maternelle ne fonctionne plus. Il faudrait la remplacer.

En présence de Mme KLOUMAN, les enseignantes de maternelle évoquent le sujet du coucher des petits par les animateurs.

Cela pose un problème de responsabilités en cas d'incidents. Néanmoins, à Saint-Vallier, le réveil des enfants se font sur les temps NAP ou hors NAP.

Actuellement, les enfants sont couchés à 13h20 alors qu'ils reviennent de la cantine à 12h30.

Il est proposé de modifier les horaires de pause des ATSEM et d'inclure une personne de la cantine dans l'organisation.

Cette nouvelle organisation devrait être mise en place au retour des vacances de la Toussaint.

Cantine :

Suite à la défection du précédent prestataire, un nouveau a accepté de reprendre le contrat jusqu'à la fin de l'année.

Un appel d'offres va être lancé pour la période à compter du 1^{er} Janvier 2016. Les goûters seront mis dans le cahier des charges.

Par ailleurs, le délai d'inscription ou d'annulation avec le prestataire actuel étant trop long, ce point sera également pris en compte.

Les PAI ont été diffusés et sont au nombre de 6. Cependant, un PAI doit être modifié.

Ecole :

M. BOUFFAULT compte faire intervenir une brigade d'intervention de sécurité informatique afin de sensibiliser les enfants aux risques d'Internet.

De plus, des filtres seront mis afin de gérer une liste blanche de sites autorisés sur les tablettes.

- Effectif de rentrée :

La rentrée s'est faite avec 116 élèves. Il y a actuellement 118 élèves et au retour des vacances de la Toussaint, l'effectif sera de 117 enfants.

Répartition par classe :

21 PS – MS / 21 MS – GS / 25 CP – CE1 / 25 CE1 – CE2 / 26 CM1 – CM2.

Du fait des constructions en cours sur la commune, M. BOUFFAULT demande ce qui pourrait être fait s'il faut ouvrir une 6^{ème} classe.

La possibilité d'utiliser la salle polyvalente est évoquée, mais semble compliquée à mettre en place.

M. Le Maire propose de ne plus accepter les demandes de dérogations.

Par ailleurs, M. Le Maire fait remarquer que les effectifs sont assez faibles dans les classes et que d'autres élèves pourraient être accueillis, sans ouvrir une nouvelle classe.

Les enseignants font remarquer que les classes de double niveau ne peuvent pas avoir le même effectif que les classes avec un seul niveau.

- Vote du Règlement Intérieur :

Lecture est faite du règlement intérieur.

M. Le Directeur propose d'ajouter au règlement intérieur l'information sur la présence des boîtes aux lettres de l'APE devant les deux écoles. Cet ajout sera effectué pour le règlement intérieur de l'année prochaine.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

- Bilan du projet d'école :

Le projet d'école 2012 -2015 s'achève. Le bilan est en cours de réalisation, il sera rendu pour Noël.

1) Maîtrise de la langue française :

- Création de chansons, de CD par classe et de l'école ;
- Création poétique ;
- Pour les plus petits, ateliers phonos (à partir des MS) ;
- Rallye lecture,
- Participation aux projets de circonscription.

2) Possession d'une culture humaniste :

- Création de spectacles poétiques ;
- Visites de musées ;
- Participation aux projets de circonscription.

3) Accession et acquisition de l'autonomie

- Projet ski ;
- Plans de travail;
- Ateliers « Montessorri »

- Nouveau projet d'école, projets en cours :

1) Education morale et civique :

Il s'agit d'une demande de l'Education Nationale.

L'Inspecteur d'Académie propose, entre autres choses, d'y associer la commune et le centre de loisirs.

2) Le volet culturel sera prolongé :

- Apprendre : Visites de musées, rencontres d'artistes, ...
- Faire : Produire une œuvre, un chant, ...

Un projet musical pour toutes les classes est déjà fixé.

- Un projet production de films d'animation (Qui débute grâce à CINE-CABRIS) : Dès jeudi 15 Octobre avec une rétrospective de films d'animation et également après les vacances pour les plus petits.

3) Pourparlers sur les TICE

4) Volet sportif :

- Balle ovale ;
- Cirque ;
- Ski.

Tous les cycles ne sont pas encore définis.

- Point sur le RASED :

Le RASED intervient activement sur l'école.

Des réunions de l'équipe éducative sont déjà effectuées.

Pour cette première période, 7 élèves de CP et 2 de CE1 bénéficient de deux séances par semaine jusqu'à Noël.

Les groupes changeront au retour des vacances de fin d'année.

- Point sur les travaux :

Ce point a d'ores et déjà été transmis à M. SCORDO.

- Un fil sort d'un radiateur ;
- Un mur s'effrite dans une classe ;
- Un tableau doit être refixé ;
- La vitre de la porte d'entrée de la classe de CE1 –CE2 doit être changée ;
- Une multi-prises doit être refixée ;
- Eclairages insuffisants dans les classes ;
- La ventilation des toilettes est insuffisante ;
- Problème des porte-manteaux qui ne tiennent plus très bien ;
- Un plancher glissant ;
- Petits travaux de plomberie à effectuer.

Mme CAMPOLO ajoute le point de la présence de rongeurs dans sa classe. Une intervention sera réalisée pendant les vacances de la Toussaint.

Par ailleurs, Madame CAMPOLO demande à faire murer la fenêtre à l'arrière de sa classe et qui donne sur un local. Les enseignants demandent également l'intervention des services techniques de la mairie afin de les aider à vider les locaux de stockage.

- Point sur le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) :

Ce document doit être mis à jour chaque année.

Deux ou trois anomalies ont été relevées.

Il est demandé de faire intervenir un pompier dans les classes pour avoir des conseils techniques.

Il est demandé de faire intervenir un pompier dans les classes pour avoir des conseils techniques.

Par ailleurs, le problème de l'évacuation de la salle polyvalente vers l'extérieur est toujours d'actualité.

- DIVERS :

Mme FELIX n'ayant pu être présente au Conseil d'école, les enseignants souhaitent toutefois la remercier pour ses interventions dans les classes.

- Questions des parents :

« Est-il normal que dans la classe de CE1 –CE2, tous les élèves soient privés de sciences à cause d'un seul élève ? »

Mme CHIOCCI ne sait pas d'où vient cette information. Pendant la réunion avec les parents, il a été expliqué qu'en début d'année, il y a un gros besoin d'organisation, et c'est ce qui prime.

Dans toutes les classes, en début d'année, il y a une mise en place de l'organisation, du fonctionnement qui doit être faite, ce qui laisse moins de temps pour les activités d'éveil / sciences, mais le programme est lissé sur l'année, donc cela ne pose aucun problème.

« Est-il possible de faire faire le sport ailleurs que dans le pré lorsqu'il est boueux ? »

Oui, et c'est déjà le cas, puisque le micro-site est également utilisé. Par ailleurs, les enfants ont la possibilité de se changer après le sport.

« La cour des CE – CM s'évacue mal les jours de fortes pluies : grosses flaques, pieds mouillés toutes la journée, ... »

Une dalle doit être curée (dans la liste des travaux). Dans la cour de l'autre école, les évacuations doivent être élargies.

« Existe-t-il un parcours de formation pour les animateurs du centre (pédagogie, psychologie de l'enfant, santé, sécurité, ...) dans l'intérêt de la collectivité, de l'animateur et de l'enfant ? »

Tous les animateurs ont le BAFA sauf pour une personne qui est en cours.

Par ailleurs, les animateurs bénéficient de 20 heures de formation par an.

« J'ai vu dans d'autres écoles que les cours finissaient à 16h30 avec la maîtresse et que le vendredi après-midi était consacré aux NAP. Je pense que c'est profitable aux enfants plutôt qu'une activité chaque après-midi. Est-ce possible de rediscuter cette organisation ? »

L'organisation dépend de la CAPG. Elle a été votée pour trois ans.

De plus, la régularité des rythmes semblent plus profitables aux enfants.

La séance est levée à 20h10.

PJ : délibération et feuille d'émargement

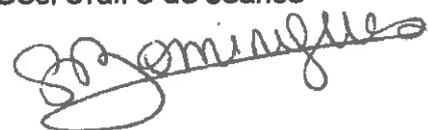
Fait à Spéracèdes, le 13 Octobre 2015.

Le Président du Conseil d'Ecole :



Ecole Primaire Publique SPERACEDES
12 rue Docteur BELLETRUD
06530 SPERACEDES
Tél./Fax 04 93 60 58 43
e-mail ecole.0060572P@ac-nice.fr

La Secrétaire de séance :



- Avis portant sur le fonctionnement de l'école
- Décision relative à l'action éducative
- Vote du règlement intérieur de l'école

DELIBERATION PRISE EN CONSEIL D'ECOLE

~~Ecole Primaire Publique SPERACEDES~~
 Ecole : 12 rue Docteur Belletrud
 06530 SPERACEDES
 Tél : 04 93 60 58 43
 Fax : 09 85 68 17 34
 E-mail : ecole.0060572P@ac-nice.fr

Séance (ordinaire/extraordinaire)¹ du 13/10/2015 Sous la Présidence de F. BOUFFAULT

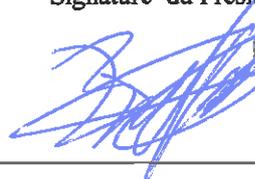
Convocations adressées le 2/10/2015

VOTE :	<input type="checkbox"/>	Nombre de membres présents en début de séance	<input type="checkbox" value="17"/>	Nombre de membres présents au moment du vote	<input type="checkbox" value="17"/>
Suffrages exprimés	Pour l'adoption <input type="checkbox" value="17"/>	Contre l'adoption	<input type="checkbox" value="0"/>	Abstentions	<input type="checkbox" value="0"/>

CONTENU DE LA DELIBERATION

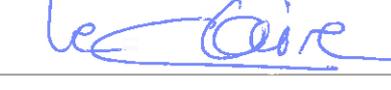
Objet : Vote du règlement intérieur de l'école
 Textes appliqués : circulaire 91-124, 92-216, 94-190 et BO du 10 juillet 2014
 Enoncé : Vote du règlement intérieur de l'école

Liste des documents joints en annexe éventuellement : Règlement intérieur

Fait à Speracède, le 13/10/2015
 Signature du Président du Conseil d'école

 Ecole Primaire Publique SPERACEDES
 12 rue Docteur BELLETRUD
 06530 SPERACEDES
 Tél./Fax 04 93 60 58 43
 e-mail ecole.0060572P@ac-nice.fr

Délibération jointe au rapport du conseil d'école
 Transmise le :
 à l'Autorité Académique

¹ Barrer les mentions inutiles

Prénom NOM	Fonction	Signatures
François BOUFFAULT	Directeur	
Florian CROUIGNEAU	Enseignante	
Karin CHEVILON	Enseignante	
Sophie CAMPOLO	Enseignante	
Valentine JOURDAN	"	V. Jourdan
Sylvie CHIOCCHI	"	S. Chiocci
Susannah ELBENA	DDEN	
Celine Ellena	Représentant Pd'E.	
Josée PASQUEVELIN	MAIRE	
François Scordo	Adjoint aux aff. Scolaires	
Stéphanie DOMINIQUE	Représentant Pd'E	
Béatrice Le Claire	Parent d'élève	
PETAZZI Gladie	Parent d'élève	
MISCIGLIA Carine	Parent d'élève Représentant APE	
STEFANIA INCARNATO	Responsable cantine	
KLOUJAN Frédérique	Coordinatrice Jeunesse CAPA	
Christy Leclercq	Directrice AL	
Vincent-Hurteaux Noémie	déléguée	